

# EXIT

Association pour  
le Droit de Mourir  
dans la Dignité



1

**Éditorial**

Mme Gabriela Jaunin, Coprésidente

2

**Éditorial**

M. Jean-Jacques Bise, Coprésident

4

**Portrait**

Dr René Lysek, nouveau  
médecin-conseil pour le Valais

7

**Témoignage**

Madame Dominique Delannoy,  
accompagnatrice

8

**Le mot de Daphné**

Les « demandes urgentes »

12

**Secrétariat**

Mot des collaborateurs

16

**Témoignage**

M. André Haas  
« Partir avant de souffrir »

25

**Actualité**

André Comte-Sponville et le coronavirus  
+ interview parue dans *Le Temps*  
« Laissez-nous mourir comme nous  
voulons ! »

28

**Colloque 2020**

à Libramont en Belgique  
« Choisir sa fin de vie »

30

**Statistiques**

31

**Formulaires et renseignements**

Critères pour l'assistance au suicide,  
bulletin d'adhésion, demande de  
changement d'adresse et commande  
de documents

39

**Renseignements importants**

40

**Les membres du comité**

41

**Contact**

## Une année pas comme les autres

Chers membres, l'année 2020 sera marquée à jamais. Nous avons toutes et tous été touchés, de près ou de loin par le Covid-19 qui a perturbé toute la planète. Nous avons beaucoup réfléchi comment agir au mieux pour tous nos membres qui avaient besoin de notre aide tout en respectant les directives du Conseil fédéral.

Nous avons, à notre grand regret dû prendre la décision d'annuler notre Assemblée générale de Fribourg. Notre secrétariat ne répondait plus au téléphone car tout le personnel était confiné. Néanmoins il y avait toujours une personne présente pour traiter tous les mails et envoyer les demandes aux divers médecins-conseils. Tous les dossiers reçus pendant le confinement ont été étudiés et distribués selon l'urgence. Malgré quelques critiques, notre secrétariat a toujours été opérationnel.

À toute l'équipe, que ce soit notre bureau, nos médecins-conseils ou les quelques accompagnateurs qui pouvaient aller voir nos membres, je dis un grand MERCI. Ils n'ont pas hésité à se rendre auprès des personnes qui avaient besoin de notre aide, au prix de leur vie. En effet, nous avons perdu un de nos accompagnateurs qui avait été contaminé. Il restera toujours dans nos cœurs. Il faut relever que la majorité de nos accompagnateurs sont des personnes à risque, 65 ans et plus.

Au vu de l'augmentation des demandes, j'ai le plaisir de vous annoncer que notre groupe de bénévoles s'est agrandi. Nous avons formé plusieurs nouvelles accompagnatrices pour les cantons de VD, FR et GE. Nous nous efforçons de répondre à toutes les demandes au plus vite. Nous avons également de nouveaux médecins qui collaborent avec EXIT. Pour tout ce travail effectué, la formation et le temps engagé à la formation des nouveaux bénévoles, je dis un grand MERCI à chacun.

**Gabriela Jaunin**  
Coprésidente

« Vis pour apprendre  
à donner l'excellent de  
toi-même et apprendre  
à remercier. »



## Une « drôle » de période

Le Covid-19 bouleverse notre planète. Notre État n'échappe pas aux conséquences économiques, sociales et politiques causées par cette crise sanitaire. Depuis la mi-mars, nos vies, nos rapports aux autres et au monde ont été profondément remis en question.

Âgé de 68 ans, je suis une personne dite « à risque ». Permettez-moi de vous livrer quelques considérations sur la manière dont j'ai vécu la période de (semi-)confinement qui nous a été imposée.

Résidant à La Chaux-de-Fonds, une ville à la campagne, j'ai pu profiter de faire de très belles balades pendant ces quelques semaines gratifiées d'un temps radieux. J'ai mangé et bu plus qu'à satiété mais je me suis aussi nourri de lectures dont Les Essais de Montaigne et de musique car, comme dit Nietzsche, « Sans musique la vie serait une erreur ».

J'ai eu plaisir à échanger et à partager des « apéritifs Covid » sur les réseaux sociaux avec la famille et les amis. J'ai regardé, après avoir écouté « Forum » sur la Première, presque tous les soirs les infos sur la RTS et, dans la foulée, des films et diverses autres émissions... J'ai alors souvent regretté, au moment de reprendre un livre avant de dormir, d'avoir perdu un temps précieux à regarder « n'importe quoi » !

Ce ne fut pas le cas le mercredi 13 mai 2020. Ce soir-là, « La Grande Librairie », sur France 5\* avait pour thème « Quelles leçons philosophiques tirer de la crise ? »

En direct, sur le plateau, face à l'animateur François Busnel, deux personnes seulement (« distance sociale » oblige) : Cynthia Fleury, philosophe et psychanalyste, auteur d'une intéressante réflexion publiée chez Gallimard, intitulée *Le soin est un humanisme* et André Comte-Sponville, lui aussi philosophe. Quel bonheur ce fut de les écouter s'entretenir notamment sur les notions de santé et de maladie, de nous éclairer sur notre rapport à la mort et les principes éthiques qui doivent guider les choix politiques et de discuter la question du sacrifice de nos libertés fondamentales en période de pandémie. Après avoir passé plus d'une heure en leur compagnie, je me suis senti réellement plus intelligent.

Je conclurai en vous avouant que j'ai vécu cette période de confinement de manière « globalement positive » voire même « enrichissante ». Cependant, j'en suis convaincu, seuls les ermites, les agoraphobes et les haptophobes auront vraiment apprécié !

Et je me réjouis follement de pouvoir être à nouveau avec mes proches et témoigner mon affection à celles et ceux que j'aime autrement que dans un « coude à coude ».

**Jean-Jacques Bise**  
Coprésident

\* À visionner sur : <https://www.france.tv/france-5/la-grande-librairie/la-grande-librairie-saison-12/1448617-a-quoi-sert-la-philosophie.html>

### Commentaire

Lors de nombreuses interventions dans les médias, André Comte-Sponville s'est élevé contre « l'affolement collectif » devant la pandémie et a suscité diverses réactions.

Voir dans ce bulletin :  
*André Comte-Sponville et le coronavirus*, pp. 22-27.



## Dr René Lysek, nouveau médecin-conseil pour le Valais

Je suis né et j'ai grandi à La Chaux-de-Fonds. Ski, peau-de-phoque, varappe: une jeunesse montagnarde.

Mon diplôme de médecin en poche, je me suis destiné à la gynécologie-obstétrique. Un métier éprouvant mais gratifiant. On fait de la médecine, de la chirurgie, des accouchements, de la psychologie, etc... comme le veut le dicton: un gynécologue, ça touche à tout!

Ma formation m'a fait voyager durant 10 ans: Saint-Imier, Montreux, Genève, 4 années à Zurich, Paris et 4 années comme chef de clinique à la Chaux-de-Fonds. J'exerce mon métier en cabinet privé. Durant 25 ans à Lausanne et depuis 2 ans, j'habite et je pratique dans le Nord Vaudois, à Onnens (Vaud) pour me rapprocher de mon Jura natal.

Il y a une quinzaine d'année, Jérôme Sobel m'a demandé si je voulais faire partie d'EXIT. J'ai alors entamé la réflexion que voici. J'ai consacré ma vie professionnelle à aider et soutenir les gens. Les femmes à guérir, les couples à pouvoir avoir un bébé. J'ai aidé les femmes durant leur grossesse. J'ai côtoyé la mort en soignant des maladies terminales mais aussi en pratiquant des avortements, en accouchant des mort-nés. Pour les gynécologues, la vie côtoie la mort au quotidien.

À cette époque, j'ai répondu au Dr Sobel: je ne suis pas prêt à m'engager pour EXIT car je ne peux pas mettre au monde un bébé le matin et accompagner une personne en fin de vie l'après-midi!!!

Il y a 2 ans, quand je me suis installé à Onnens, l'éloignement de la maternité m'a poussé à arrêter les accouchements. Le moment était venu de rejoindre EXIT.

Lorsque j'observe le fil conducteur de ma trajectoire, je réalise que j'ai toujours souhaité aider la Vie, sous toutes ses formes.

**« Rien n'est plus fort qu'une idée dont le temps est venu. »**

Victor Hugo

Ma carrière de médecin a été jalonnée de combats. Le premier combat a été celui de l'avortement. C'est une décision très délicate. D'emblée il était clair que le choix ne devait pas revenir à un juge, un curé, un gynécologue ou un psychiatre mais à la femme elle-même. Personne ne peut être meilleur juge que la personne responsable. Se battre pour respecter le choix des couples de mettre fin à une grossesse dont le bébé présente des malformations. Ensuite,

il y a eu le combat pour la procréation médicalement assistée (FIV). Se battre pour que les couples puissent avoir accès aux traitements d'assistance à la Procréation.

Apporter un soutien auprès des patientes atteintes de cancer et les accompagner. Petit à petit, l'assistance en fin de vie est devenue une évidence. L'assistance en fin de vie est, d'après moi, la prolongation ultime de l'aide à la vie. Elle n'est pas sa négation. Nous avons l'immense bonheur de vivre dans un pays qui a fait de la responsabilité individuelle sa raison d'exister.

Grâce à cet état d'esprit, chaque citoyen a librement le droit de mettre fin à ses jours. Je ne pouvais que soutenir activement une organisation qui défend le plus important des droits de l'Homme : le droit de mourir dignement.

En novembre 2017, j'ai rejoint EXIT. Depuis lors je pratique des accompagnements, je fais des ordonnances de Pentobarbital. Depuis mai 2020, je suis membre consultatif du comité en tant que médecin-conseil. Depuis 2019, je collabore également avec nos amis d'EXIT-Deutsche-Schweiz en tant que médecin prescripteur pour la région Seeland-Morat.

Tous les collaborateurs d'EXIT sont dévoués et j'ai énormément de plaisir à collaborer avec eux. C'est un honneur de me mettre au service de tous les membres d'EXIT.

**Dr René Lysek**  
Médecin-conseil et accompagnateur



## Bio-express

### NOM

René Lysek

### ORIGINE

La Chaux-de-Fonds (NE)

### ÂGE

61 ans

### PROFESSION

Médecin, Gynécologue

### HOBBIES

Vélo, voile, natation, jardinage

### CRÉDO

Garder les principes fondateurs.  
Élargir le champ du possible.

### MOTIVATION POUR EXIT

J'ai consacré ma carrière à aider la VIE, à son début comme gynécologue-obstétricien, à sa fin comme médecin pour EXIT. L'assistance en fin de vie est la prolongation ultime de l'aide à la vie.

Photo : © lysek.ch



## Devenir accompagnatrice : le parcours de Madame Dominique Delannoy

Un petit mot pour vous présenter le parcours qui m'a amené à être accompagnatrice pour EXIT.

Je suis Bretonne et j'ai quitté cette belle région pour m'engager dans l'armée et faire ma formation de soignante et, par ce biais, je suis restée quelques années en Allemagne.

La vie m'a ensuite conduite à Paris, Djibouti et Genève où j'ai exercé au cabinet médical, bloc opératoire et soins palliatifs. Le cours de ces belles expériences de vie a été perturbé par la maladie, une de celles que si l'on s'en sort on en est « grandie ».

À la suite de cela, face à un documentaire vu à la télévision sur EXIT, je me suis dit « c'est là que je veux être ». Voilà 10 années maintenant et je n'ai jamais regretté d'avoir pris cette décision. C'est l'expérience finale qui a complété mon parcours, cette étape ultime où l'on vous accueille sans faux-fuyant comme le messenger du bon Dieu (quel que soit son nom) vous êtes le sauveur, le détenteur des clés du paradis avec le « code » pour y entrer.

La première fois, on est évidemment gauche et maladroit, car on ne dit pas bonjour à la mort comme à la vie, on nous ressasse sans cesse que l'on doit se battre pour vivre, mais personne ne nous apprend à mourir. Il n'y a pas

d'école pour cela et aucun médecin ne nous prodigue une thérapie pour voguer vers l'au-delà en toute quiétude.

Je remercie toutes les personnes que j'ai accompagnées durant toutes ces années ainsi que leur famille, de m'avoir aidée, moi aussi, dans mon évolution et surtout de leur « don de soi » dans ces moments si difficiles.

**« Tu nous manques,  
Nicolas Herrmann. »**

Depuis deux années environ, je forme de nouveaux accompagnateurs et je voulais vous parler de Nicolas, avec lequel j'ai eu grand plaisir à partager ces accompagnements. Il a été un compagnon de route appliqué, plein de compréhension et d'empathie, apprécié des personnes qu'il rencontrait. Et puis, le COVID 19 est arrivé et Nicolas est parti, emporté sauvagement par ce virus incompréhensible. Tu nous manques, Nicolas Herrmann.

**Dominique Delannoy**  
Accompagnatrice

## Les « demandes urgentes »

Bien chers membres, je suis vraiment navrée, mais je vais aujourd'hui me répéter. Bon, ce n'est pas trop grave, je vieillis... les personnes âgées ont des marottes, c'est bien connu, elles les rabâchent un peu.

Notez actuellement, rabâcher, c'est assez tendance... on nous rappelle les gestes barrières plusieurs fois par jour, l'importance de la distance sociale chaque soir, sans parler du retour possible du Coronavirus cet automne... ce sera mon cas dans ce bulletin, car ma marotte à moi, mon inquiétude s'agissant d'EXIT, c'est l'impatience grandissante de chacun, et l'agressivité qu'elle engendre parfois. Notre secrétariat est très perturbé quand il a des échanges musclés avec des personnes qui s'inscrivent et réclament avec véhémence qu'il brûle toutes les étapes pour elles.

Aujourd'hui on est habitué à ce que tout se fasse vite, courriel, téléphone, internet. Tout permet d'aller plus vite : malheureusement, plus personne ne supporte bien de devoir attendre un peu. Or s'il y a une situation où rien ne sert de s'énerver et de bousculer vos interlocuteurs, c'est bien dans le cas d'une demande de suicide assisté. Mourir n'est jamais urgent, la mort arrive toujours. D'accord, elle vient à son rythme propre et c'est cela que l'on ne supporte plus. Quand on la veut, elle doit être là, dans un verre à portée de main ou dans une perfusion, on la veut ce soir même ou demain au plus tard.

On a décidé de mourir, on appelle EXIT et cela doit aller vite, vite... Mais solliciter un tiers pour vous aider dans votre suicide ce n'est pas anodin. Il faut pour cela l'organiser ce suicide, cela prend un certain temps. Car une fois inscrit et la demande faite, votre dossier est envoyé au secrétariat.

### Il y a alors plusieurs étapes

- 1 Votre dossier sera envoyé à un médecin-conseil. Il faudra un certain temps pour savoir si ce dernier accepte ou non votre demande (remplissez-vous les critères de notre association pour une aide au suicide ou non?).
- 2 Ensuite le secrétariat devra trouver une ou un bénévole disposé-e à vous accompagner. Elle ou lui devra venir vous voir, discutera avec vous, avec vos proches aussi, ensuite seulement vous pourrez décider d'une date pour l'aide à mourir.
- 3 Enfin, le bénévole en charge de votre dossier devra encore dénicher un médecin disposé à rédiger l'ordonnance de pentobarbital si votre médecin traitant refuse de l'établir lui-même.



Domage d'ailleurs que ce bulletin ne s'adresse qu'à vous, chers membres. Ce serait mieux de pouvoir atteindre les personnes qui s'inscrivent à EXIT à la dernière minute et réclament un suicide assisté quasi immédiat. Il arrive qu'un dossier arrive par courriel un mardi matin à 11h au secrétariat et la personne s'énerve au téléphone tout l'après-midi pour savoir si oui ou non EXIT entrera en matière. Récemment une personne a même hurlé au téléphone, « alors comme ça, vous allez me laisser crever! ». Ce n'est pas une attitude que l'on peut supporter longtemps, notre secrétariat a aussi ses limites.

Si parmi vos connaissances, famille ou amis, certains vous parlent de faire appel à EXIT, n'hésitez pas à les renseigner convenablement et à leur faire lire ce bulletin.

Nous appelons « demandes urgentes » les demandes de personnes qui adhèrent à notre association pour solliciter dans la foulée une aide à mourir. Depuis le début de l'année, c'est plus de la moitié des adhésions à l'association qui sont en fait des « demandes urgentes ».

Ces personnes appellent le secrétariat et exigent qu'il active les choses. Elles disent « j'ai déposé les CHF 350.- exigés lorsqu'une assistance est déposée dans l'année qui suit l'adhésion, alors maintenant, faites vite, c'est vraiment urgent ».

Or payer CHF 350.- ne vous garantit rien, cela permet simplement qu'un de nos médecins-conseils examine votre dossier. Il vérifiera que vous remplissez bien les critères d'une aide à mourir. Il faut donc un certain temps. Nos médecins-conseils sont fort occupés et pas forcément joignables 24h/24.

EXIT ne peut pas toujours faire vite. Il arrive par exemple que votre dossier ne mentionne rien sur votre capacité de discernement. Or, les autorités de poursuite appelées après un suicide assisté, à savoir le médecin légiste et la police, exigent d'avoir une attestation médicale précisant que vous étiez tout à fait apte à décider de votre fin de vie au moment de votre suicide. Il nous faut donc cette attestation avant de pouvoir vous aider. Cela ne dépend pas de nous, mais de votre médecin traitant et peut aussi nécessiter quelques jours.

Sachez aussi que CHF 350.- ne couvrent pas du tout les frais d'un suicide assisté. Ce n'est pas parce que vous avez payé cette somme qu'EXIT est tenu d'agir dans les heures ou jours qui suivent.

À ma connaissance d'ailleurs, les membres d'EXIT Deutsche Schweiz payent un montant bien supérieur s'ils sollicitent une assistance au suicide dans l'année qui suit leur adhésion et cette association a fixé un délai d'examen du dossier des demandes d'aide à mourir de 2 ou 3 mois.

Sachez aussi que si nous ne pouvons pas vous aider aussi rapidement que vous le souhaitez parfois, c'est parce que nous manquons de médecins prescripteurs. Le médecin prescripteur prend des risques. C'est lui qui sera déferé devant un procureur si un cas s'avérait litigieux. Il doit toujours pouvoir justifier le fait d'avoir prescrit un produit létal. Il est donc très difficile d'en trouver. Et il arrive que le seul médecin prescripteur de votre canton ne soit disponible qu'une fois par semaine ou que deux fois par mois...

Depuis le début de cette année je vous l'ai dit plus haut, la moitié des demandes sont soi-disant « urgentes », EXIT devra donc peut-être aussi songer à dresser une liste d'attente.

Ce qui peut faciliter les choses et permet d'aller un peu plus rapidement dans l'organisation d'un suicide assisté, c'est d'avoir le soutien et le concours de votre médecin traitant. Si le médecin-conseil d'EXIT a accepté votre dossier et comprend votre demande d'aide à mourir, je ne vois pas pourquoi votre médecin traitant ne la comprendrait pas. Il acceptera certainement de rester à vos côtés jusqu'au bout et de vous aider concrètement par une prescription de pentobarbital, si vous souffrez de maladies incurables, d'handicaps permanents et qu'il est dans l'impossibilité d'améliorer votre état ou de diminuer vraiment vos souffrances. Mais il arrive aussi que les médecins traitants préfèrent ne prendre aucun risque et refusent tout simplement de rédiger une telle prescription. Dans ce cas, il faudra attendre que le médecin

prescripteur d'EXIT vienne vous voir et accepte de rédiger l'ordonnance.

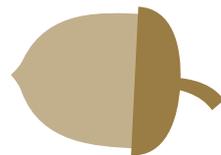
Voici les raisons qui m'amènent à tenter de faire passer le message important : un suicide assisté se prépare avec soin. Il faut vous y prendre à l'avance, ne pas attendre l'extrême limite de ce que vous pouvez supporter.

Notre association peut vous aider, mais il faut aussi y mettre du vôtre, après tout, c'est votre suicide à vous, non ? Surtout, informez votre médecin traitant, prévenez-le de votre décision et enfin sollicitez son concours.

Chers membres, merci de m'avoir lue. Je vous souhaite longue vie et espère que vous n'aurez pas à nous appeler trop vite à l'aide.

**Daphné Berner**

Médecin et accompagnatrice EXIT



## Le secrétariat s'adresse à vous

Le secrétariat d'EXIT se situe à Genève, il regroupe 6 personnes qui travaillent à des pourcentages divers entre 55% et 100%. Rencontre avec Gilles, Aurélia, Karine, Magalie, Maria et Pascal.

### Gilles

Lorsque vous appelez la ligne d'EXIT, c'est le secrétariat qui vous répond tous les jours de la semaine du lundi au vendredi de 10h à midi et de 14h à 17h. Tous les appels font l'objet d'un rapport téléphonique qui est envoyé chaque soir à nos coprésidents, afin qu'ils soient tenus au courant de la teneur des appels. Nous recevons généralement une trentaine de téléphones par jour, le nombre peut varier selon les jours et les envois effectués aux membres, nous avons eu un jour près de 183 appels en une journée et répondons aux mails dont le nombre varie entre 20 et 80 par jour. Le travail est très varié et nous souhaitons remercier les membres de leur extrême gentillesse en général lors de nos échanges quotidiens.

Les membres de l'équipe viennent d'horizons et des formations diverses comme la banque, le secrétariat, l'école hôtelière, la gestion hospitalière et la police. Toutes les personnes sont polyvalentes et capables d'assurer toutes les tâches liées au secrétariat, ils sont également membres d'EXIT. Nous nous situons à un carrefour entre les personnes qui veulent devenir membre, ceux qui demandent des renseignements sur l'aide à mourir,

ceux qui désirent nous remettre leur dossier pour une aide proche ou lointaine. Nous constituons les dossiers pour les médecins d'EXIT qui les étudient, les acceptent ou les refusent, nous attribuons ensuite les dossiers aux accompagnateurs et sommes présents, pour certains d'entre nous, au comité pour partager et parler des projets futurs de l'association.

Nos activités regroupent également la préparation de l'Assemblée générale chaque année, celle des bulletins semestriels, l'envoi des factures et la mise à jour des fichiers informatiques qui contiennent près de 31'000 membres depuis cette année.

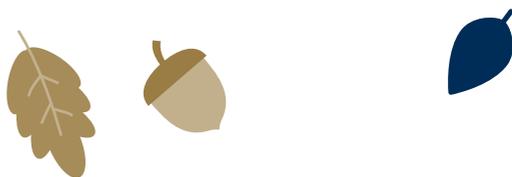
Au téléphone, chaque jour, nous devons faire face à des situations parfois difficiles et nous ne pourrions pas nous habituer à recevoir des téléphones de personnes en souffrance, à des conjoints qui appellent pour que l'on aide la personne avec qui ils ont partagé leur vie, et encore moins aux quelques jeunes d'une vingtaine d'années qui, atteints dans leur santé, ont choisi de partir trop tôt avec EXIT.

Nos coprésidents ont pris la décision courageuse de mettre entre parenthèse l'activité d'EXIT du 20 mars 2020 jusqu'au début du mois de mai. Cette décision n'a pas été facile, des personnes étaient en confinement strict, des accompagnateurs étaient à risque, et je n'oublie pas Nicolas Herrmann, qui malgré notre décision d'arrêter momentanément notre activité a voulu aider encore quelques personnes et le Covid-19 l'a emporté à l'âge de 53 ans. Je pense qu'il est important que vous sachiez que l'activité n'a jamais cessé durant cette période. Le secrétariat a fonctionné tous les jours, une soixantaine de personnes ont été aidées car la situation était urgente durant les mois de mars, avril et mai.



Depuis le début de l'année 2020 et malgré cette parenthèse sanitaire, nous avons toujours été à disposition et prêts à vous répondre par mail et par courrier. De nombreuses questions nous ont été posées concernant les directives anticipées et la prise en charge hospitalière en cas de Covid-19 et près 1700 nouvelles inscriptions ont eu lieu durant le premier semestre 2020.

Le personnel doit faire face également à de plus en plus de dossiers urgents. Ce sont des gens qui ne sont pas membres de notre association et qui décident de faire appel à nous rapidement. Sur les 162 personnes que nous avons aidées durant le premier semestre, plus de 60 ne faisaient pas partie d'EXIT. Anticiper son inscription et soutenir notre association en étant membre évite des situations complexes dont l'aide que nous apportons dans l'urgence n'est jamais assez rapide et pas toujours satisfaisante.



## Aurélia

Benjamine du secrétariat, en poste depuis 2014, je m'occupe principalement de tout ce qui est relatif aux nouvelles adhésions qui nous parviennent par poste et par le biais du site internet, ainsi que de la comptabilité inhérente aux membres.

De nature émotive, j'ai mis de nombreux mois avant d'oser répondre au téléphone de peur de ne pas pouvoir faire

face à une personne en pleurs à l'autre bout du fil. On ne s'habitue jamais à la détresse d'un parent, conjoint ou enfant qui nous contacte pour nous demander de l'aide pour un proche.

Confrontée à des dossiers de personnes malades, même plus jeune que moi, je réalise tous les jours la chance que j'ai de jouir d'une bonne santé.

## Karine

Lors de mon entrée en fonction comme secrétaire chez EXIT en 2008, l'association comptait environ 14'000 membres, alors qu'à ce jour nous avons allégrement dépassé la barre des 30'000.

À cette époque, pourtant pas si lointaine, la plupart des gens devenaient membres par conviction, pour une cause qui leur tenait à cœur.

Malgré le fait que l'association demande une cotisation symbolique, CHF 40.– par année civile, nous observons depuis plusieurs années une recrudescence d'adhésions de personnes déjà gravement atteintes dans leur santé et qui désirent notre aide très rapidement.



## Magalie

Cela fait cinq années que je m'emploie à accueillir, écouter, soutenir les membres et leurs familles dans leur choix d'avoir une fin de vie digne. La maladie ne les a pas épargnés et ils doivent faire face.

Offrir de son temps pour ceux qui en ont besoin est important et indispensable. Malgré les demandes de dernières minutes, la charge de travail de plus en

Nul n'est à l'abri d'une maladie mortelle, elle peut frapper n'importe quand, à n'importe quel âge et le fait d'être contraint de constituer un dossier dans l'urgence ne peut que rajouter du stress à une situation déjà passablement anxiogène.

En conclusion, même une personne jeune et en bonne santé peut adhérer à EXIT, du moment qu'elle est majeure et qu'elle réside officiellement en Suisse romande.

plus importante, je reste ainsi que mes collègues, toujours très à l'écoute et très réactive aux demandes urgentes bien que nous ne soyons ni un centre médical, ni les urgences.

Accompagner dans la dignité, la douceur, la zénitude est la devise de notre association ! Merci de ne jamais l'oublier.

## Maria

Engagée à la fin 2017 au sein d'EXIT, je me suis tout de suite sentie à l'aise et impliquée dans le travail de l'association, même si, les premières semaines, il me coûtait de rester impassible au téléphone face à la détresse des personnes qui demandaient de l'aide.

Malgré la recrudescence de demandes d'assistance de plus en plus pressantes, faites au dernier moment, je m'applique à écouter, aider et soutenir, chacune et chacun de la même manière, dans leur choix difficile de fin de vie. Leur courage et leur dignité me touche profondément. Chaque jour qui passe me fait apprécier la chance de jouir d'une bonne santé.

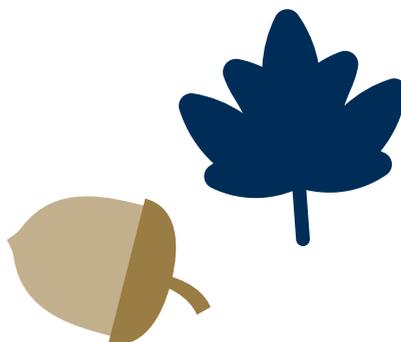


## Pascal

En tant que trésorier-comptable de l'association depuis mai 2017, je suis également membre du comité depuis cette date. J'ai intégré le secrétariat en mai 2018, avec un taux d'activité de 60 %.

J'ai la charge de la comptabilité, c'est-à-dire que j'enregistre les écritures comptables tout au long de l'année et effectue le bouclage annuel. J'ai également la responsabilité de régler les factures de l'association et ensuite de les enregistrer et de les classer.

En-dehors de ce travail spécifique, je participe aux activités journalières du secrétariat, soit principalement la prise de téléphones et la constitution ainsi que la gestion de dossiers de demandes d'assistance. Dans un autre registre, j'avais auparavant effectué des accompagnements durant quelques années.



# Partir avant de souffrir

André Haas

(27.08.1937 – 06.05.2020)

Mars 2020. Alors que la pandémie frappe de plein fouet la Suisse, les citoyens se mettent en confinement partiel. Les vulnérables doivent rester à la maison, tout comme les personnes âgées dont font partie mes parents.

## Mercredi 18 mars 2020

Première livraison de courses à domicile de mes parents. Choc. Papa que lui arrive-t-il ? Je n'ose pas l'interroger sur le moment, alors je prends 5 minutes avec maman. Elle me dit avoir déjà pris rendez-vous chez le médecin, qu'il a perdu 10 kg en à peine deux semaines, qu'il n'a plus d'appétit et qu'il est devenu jaune. Je suis inquiet, cela n'a rien à voir avec le Covid-19, mais ça ne sent pas bon, papa aura 83 ans en août.

## Lundi 30 mars 2020

Le rendez-vous chez le médecin généraliste, qui a demandé expressément que papa soit accompagné. L'entretien se passe plutôt bien, les nouvelles ne sont pas bonnes, un complément d'analyses devra être fait. Papa ne comprend pas tout ou ne veut pas comprendre, il plaisante à son ordinaire et ne prendra pas au sérieux la gravité des faits. Dans la voiture du retour à la maison, une seule question, comment te sens-tu ? Bien. Je lui propose de parler de tout ça avec maman afin que je n'aie pas à répéter

les informations qui déjà pour moi sont claires, il ne lui reste plus très longtemps à vivre. Je réalise que le temps va être compté et que oui, malgré le fait que papa a survécu à une crise cardiaque, à un triple pontage, il n'est pas éternel et que son départ approche. Arrivés à la maison, installés autour de la table, j'explique à maman que les analyses ne relèvent rien de très bon, colon, foie et pancréas sont touchés. Mais avant de mettre en place un traitement il y aurait besoin de faire une biopsie du foie.

## Mardi 31 mars 2020

Le téléphone sonne, il est à peine 8h du matin, le nom de maman est affiché sur mon écran, mon cœur bat fort, je crains le pire. Je décroche et là, une voix affolée me dit viens vite, papa fait un malaise. « Appelle le 144, j'arrive... ». 10 minutes plus tard, à la maison, les ambulanciers sont déjà là, ils l'examinent, le questionnent, je les informe des résultats reçus le jour avant... Et là, papa les informe qu'il a fait connaître ses volontés : pas d'acharnement thérapeutique, pas de réanimation, pas de chimiothérapie... il est emmené à l'hôpital. L'hôpital devenu, depuis l'arrivée de la pandémie Covid19, un sanctuaire de la paix, de l'abandon, de la tristesse. Des gens meurent sans même revoir leurs proches, seuls comme abandonnés, une mort solitaire.

## 8 jours plus tard

Papa ressort, la biopsie n'a pas été pratiquée. À 18h, je reçois un appel de l'oncologue. Elle m'informe qu'elle pense que papa n'a pas tout compris de ce qu'il se passe médicalement, qu'il serait bien que je lui parle avant l'entretien du lendemain pour la suite. Je relève les volontés de papa et c'est justement ce qu'il l'a amenée à prendre contact avec moi, sachant qu'une biopsie n'est pas nécessaire vu que papa ne veut pas de traitements lourds.

## Jeudi 9 avril, 10h30 du matin

Maman, papa et moi autour de la table. Papa mange très peu, un quart d'une tranche de pain beurrée accompagnée de confiture, un bon café au lait, à midi un bouillon et le soir de la soupe aux légumes, parfois dans l'après-midi une compote de fruit. Je lui explique la situation clairement, la décision qu'il doit prendre l'après-midi au service d'oncologie. Je les laisse seuls pour le repas de midi et reviens le chercher pour le rendez-vous. Passant du bâtiment principal au service d'oncologie, il constate que sa démarche n'est plus stable, qu'il perd un peu l'équilibre, je ne dis rien, je l'accompagne et suis prêt à le retenir. Deux oncologues face à nous, papa est clair ! Il renonce à la biopsie et en ces propres termes dit : cuit pour cuit, je n'ai pas besoin de savoir les causes exactes de ce que mon foie a. Je vais faire appel à EXIT : je veux partir avant de souffrir ! En retournant à la maison, il me fait savoir qu'il désire que je me charge de toutes les démarches administratives, pompes funèbres, EXIT, banques...

Arrivés, il me dit ne pas comprendre comment se fait-il qu'il a bon moral mais qu'il sent qu'à l'intérieur ça ne va pas bien. Je lui explique que c'est le corps qui est très fatigué, qu'il y a pas mal de choses qui font que cela n'ira pas pour le mieux, mais que son moral restera intact. Il me dit vouloir voir rapidement ses enfants et petits-enfants. Ils vont venir le week-end de Pâques, il est heureux.

Durant la semaine, je prends contact avec EXIT, je l'inscris en tant que membre. Papa doit écrire la lettre de demande d'assistance. Je la lui écris à l'ordinateur et en reportant les mots, je n'arrive pas à utiliser « assistance au suicide » alors je le remplace par mettre fin à mes jours. Sans trembler, il recopie le texte. Sa doctoresse transmet le rapport médical de papa qui confirme qu'il n'y a plus de rémission possible. Le dossier est complet, papa pourra en tout temps choisir une date.

À ce moment, j'ai peur. J'ai peur qu'il me demande d'être à ses côtés, de lui tenir la main au moment du départ, je ne pense pas en être capable, un sentiment de lâcheté, d'abandon m'envahit. Je pars chez mon médecin, lui explique la situation, il me comprend si bien, me propose de me mettre en arrêt et de prendre non seulement du temps pour moi, mais surtout de me donner le temps d'être avec papa. Le week-end, je laisse la place à mes frères et sœurs qui passent le voir.

## Lundi 13 avril

Je suis de retour. Alors que nous devons régler des démarches administratives, il s'exclame et me dit devoir me parler ! Il est assis en face de moi à la table à manger, maman au bout de la table. « Claude ! ton frère m'a parlé et m'a dit que tu es en arrêt médical. Sache que je ne vais pas te demander d'être présent (le jour de son départ). » Les larmes lui montent, comme très rarement je l'ai vu pleurer, je sens qu'au contraire qu'il espérait pouvoir me le demander. Alors je lui prends les mains, tout en pleurant, je lui explique que je ne me sens pas bien à l'idée d'être dans la chambre avec lui, que j'ai peur. Je lui dis combien j'accepte son choix, mais en même temps que j'ai un sentiment d'abandon, En effet, il ne voulait pas de cérémonie, il accepte de nous en offrir une, il voulait être incinéré avant la cérémonie et je lui ai expliqué que pour la famille il était important d'avoir son cercueil, il accepte, alors lui dire non à sa demande me pèse. Pour le moment je peux lui dire que je serai dans l'appartement mais je ne garantis pas, je ne sais pas, si je pourrais être près de lui, à ses côtés. Au moment précis de cet échange, j'ai su que je serai près de lui, il venait de m'en donner la force.

Grâce à son choix, il peut préparer son départ. Papa règle la vente de sa voiture, résilie les contrats de location du garage et de son journal. Il fait réparer des étagères dans la cave pour que ce soit propre pour maman. Il demande à ce que chacun vienne chercher ce qu'il aimerait garder en souvenir. Il nous donne la possibilité de prendre du temps avec lui et il veut s'assurer que chacun

de nous accepte son choix. Il choisit les habits qu'il portera lors de son voyage, la couleur du capitonnage de son cercueil, on créera son faire-part ensemble.

Il est fort, sa santé diminue. Difficulté à marcher, je le soutiens. Alors que les soins à domicile sont mis en place, papa dit sentir que son corps le lâche. Il pense qu'il devrait à nouveau manger, que cela irait peut-être mieux. Il a des envies : langue de veau, sauce aux câpres, gratin de choux fleurs, pomme de terre sauce vin blanc, pâtes sauce tomates... ses derniers désirs culinaires.

## Mardi 28 avril

Il reçoit la visite de l'accompagnateur. Dans l'après-midi, une nouvelle chute. Il n'arrivera pas à se remettre sans aide sur le canapé. Nous décidons d'acquérir un déambulateur.

## Mercredi 29 avril

Après le petit déjeuner, maman part chez le coiffeur. Je suis seul avec lui il est étendu sur le canapé au salon je lui tiens la main. Il me demande de bien vouloir appeler EXIT, je suis surpris ! lui dit qu'il a le temps encore. « Je veux partir avant de souffrir et je sens qu'il est temps. » « Quand ? Dans une dizaine de jours, es-tu sûr ? » « Oui ! » Alors je vais chercher mon agenda, je l'ouvre. Je lui demande s'il a déjà pensé un jour de la semaine... Je lui propose un mercredi. « Quelle bonne idée, ça sera mon dernier apéritif ici ». (Le mercredi il buvait l'apéritif avec ses amis retraités). Je prends le téléphone, j'appelle, on me répond. Aurais-je voulu que personne ne me réponde ?

Nous discutons du mercredi 13 mai, malheureusement ce jour-là ne va pas, alors je dois proposer à papa soit le 21 mai soit le 6 mai (le 6 mai c'est trop près pour moi, c'est dans 8 jours...). Papa choisit le 6 mai, pour me rassurer et comme papa aimait plaisanter, je lui dis : « Tu sais, en plus, Simay c'est un joli prénom » il me répond : « j'espère qu'elle est jolie. » Je raccroche et ne réalise pas vraiment que je viens de prendre rendez-vous avec la mort. L'après-midi, il fera sa dernière sortie en forêt, nous somme allés au muguet, il est fier de m'avoir montré son coin à lui.

### Deux jours plus tard

Une chaise roulante est nécessaire. Il n'arrive plus à se lever seul, je lui fais sa toilette tous les matins. Mais il mange à table avec nous. Ce sont ses derniers jours, les plus beaux. Prendre le temps, voler le temps au temps, pouvoir lui dire au revoir. Papa a fait le choix, il nous offre cette possibilité, je ne sais comment le remercier. Il nous épargne d'un appel brutal de l'annonce de son décès dont nous oublierions même la date. Mais avec son choix, nous avons eu rendez-vous, nous nous sommes préparés, nous l'avons accompagné et le 6 mai restera un évènement positif.

### 6 mai 2020, 6h du matin

Réveil. Je ne sais pas comment je me sens. Est-ce un jour différent des autres ?! 6h30, je prends ma voiture, j'arrive à la hauteur de la boulangerie, dois-je comme depuis 2 semaines acheter des croissants ? Ne rien changer c'est ce que papa aurait fait, alors non seulement des croissants mais des petits

pains au chocolat. 6h50, je rentre dans l'appartement, je n'ai pas le sentiment que l'atmosphère soit différente des autres jours. Je rentre dans la chambre, dis bonjour à papa, il me dit : « Ah, il est déjà 7h ! », comme heureux.

C'est la seconde nuit qu'il souffre du dos et des jambes, que, ne pouvant plus se tourner seul, ma sœur le veille avec maman pour le tourner. Il me dit : « Heureusement qu'on n'a pas attendu plus longtemps. » Les larmes me montent, sans savoir si c'est la tristesse ou parce que je sens que la souffrance commence à s'installer, qu'il a tellement raison et que je suis heureux pour lui que cela s'arrête. Je lui demande de me donner 5 minutes pour boire un café, et qu'ensuite, je vais lui faire sa toilette et le préparer à son départ. 7h, je suis seul avec lui dans la chambre, bassine d'eau savonneuse, lavette, je lui fais sa toilette. Il me demande si je vais lui mettre une couche de protection ou un slip, je lui propose la protection. Il me demande qu'ensuite dans le cercueil si on peut lui mettre un slip, je lui dis que c'est plus agréable pour voyager et que je ne veux pas qu'il arrive là-haut en « Pampers ». Il me sourit. Il est prêt, beau dans son training au col bleu clair, couleur qui lui va si bien. Il est serein, je lui ai demandé s'il voulait changer la date du départ, il me confirme son choix. Alors que je le parfume un minimum, il demande que je lui en mette sur les joues.

Mes frères sont arrivés. Il est temps pour maman de lui dire au revoir, ainsi que ma sœur. Juste avant l'arrivée de l'accompagnateur papa nous transmet encore une consigne pour vendredi, jour de la

cérémonie : « Au fait, pas besoin de venir habillés en noir à l'église et ne donnez pas trop d'argent au curé, vous recevrez de toute façon une facture... »

## 6 mai 2020, 8h du matin

L'accompagnateur arrive, nous sommes calmes, nous n'avons jamais assisté à un départ. Il nous explique la procédure et demande à papa de confirmer son choix.

Alors, deux tablettes à sucer, papa est détendu. Le verre est prêt, l'accompagnateur demande à ce que papa soit assis. Avec l'aide de mes frères, nous l'installons assis au bord du lit, sans même me poser la question, je m'agenouille derrière lui, j'écarte les jambes pour me rapprocher afin qu'il puisse s'appuyer contre moi. Le verre à la main, il le porte à sa bouche, une gorgée, deux gorgées, il boit. Il baisse son verre, mais il n'a pas encore fini. Je lui dis que j'ai l'intention de le rejoindre, mais pas tout de suite, qu'il peut tout boire, il me répond : « Ne te fais pas de souci. » et finit son verre. Je lui demande quel goût cela a. « Ce n'est pas différent de mes 3 décis de blanc. » On lui reprend le verre, je lui donne un peu de limonade Orangina. Il est très calme, serein, il a l'air reposé, détendu. L'accompagnateur nous donne les informations sur ce qu'il va se passer. À peine fini ses explications, papa nous dit se sentir fatigué. Alors je lui dis qu'il peut partir, je le remercie d'avoir été le père qu'il a été, qu'il peut être fier de tout ce qu'il a accompli, je lui souhaite bon voyage, je t'aime. Ses yeux se ferment doucement, il s'endort. Douze minutes plus tard, son voyage a commencé, il a quitté la terre.

La police ne fera pas d'enquête supplémentaire, le médecin remplit l'acte de décès. Sur ce dernier il est inscrit mort violente?! Mourir seul dans une chambre d'hôpital ou dans une chambre de home, agoniser au milieu de la nuit seul, drogué de médicaments, piqué à la morphine, n'est-ce pas là une mort violente?!

Et pour ceux qui restent, pouvoir accompagner une personne tel que je l'ai vécu avec mon papa, furent des moments de partages forts. On s'est préparés les deux à son départ. Il s'est senti entouré et non pas rendu à lui-même et j'ai pu faire mon deuil. Nos parents sont présents à notre naissance, alors quoi de plus normal que d'être présents à leur départ. Papa s'est endormi dans mes bras, entouré des siens, serein, souriant en confiance et dans la dignité.

Merci papa d'avoir choisi ton départ, merci de nous avoir donné ce rendez-vous. Merci de nous avoir préparé à ton voyage. Merci EXIT.

## Ton fils Claude



## André Comte-Sponville et le coronavirus

André Comte-Sponville, né le 12 mars 1952, est un philosophe français.

Il est l'auteur de nombreux ouvrages dont : *Traité du désespoir et de la béatitude*, 2 tomes, PUF, 1984 et 1988 ; *Le Bonheur, désespérément*, Pleins Feux, 2000, (un *long-seller*, comme on dit chez les éditeurs, qui se vend à quelques 10'000 exemplaires chaque année) ; *Petit traité des grandes vertus*, PUF, 1995 (un classique traduit en plus de trente langues) ; *L'esprit de l'athéisme. Introduction à une spiritualité sans Dieu*, Albin Michel, 2006 ; *C'est chose tendre que la vie*, Albin Michel, 2015 (un remarquable livre d'entretiens avec François L'Yvonnet qui retrace sa biographie intellectuelle). Et cette année, *un Cahier de l'Herne*, une collection qui honore les auteurs « qui ont marqué leur génération » vient de lui être consacré.

André Comte-Sponville est un philosophe matérialiste, rationaliste et humaniste, proche d'Epicure, Spinoza et Montaigne. Son ami Michel Onfray le décrit comme « un chrétien athée ». Lui-même se définit comme « athée non dogmatique et fidèle » à la recherche d'une « sagesse pour notre temps ».

Membre du Comité consultatif national d'éthique (CCNE) de 2008 à 2016, le philosophe fait partie du Comité d'honneur de l'ADMD France (Association pour le Droit de Mourir dans la Dignité).

Nous reviendrons dans un prochain bulletin sur son engagement pour le respect de notre liberté ultime : celle de mourir délibérément.

« La santé est un état de complet bien-être physique, mental et social, et ne consiste pas seulement en une absence de maladie ou d'infirmité ». André Comte-Sponville s'insurge contre cette définition de L'Organisation mondiale de la santé. Il la considère comme absurde et affirme que « ...si j'ai vécu, depuis que je suis né, trois jours de santé, au sens de l'OMS, c'est un maximum. Les moments de bien-être, cela m'arrive assez souvent. Mais complets, c'est une autre histoire ! »

Cette définition nous mène tout droit à ce que le philosophe appelle le pan-médicalisme. Une idéologie qui définit une société qui ferait de la santé la valeur suprême (à la place de l'amour, de la justice ou de la liberté) et qui verrait en conséquence dans la médecine la clé quasi unique de notre rapport au monde, aux autres et à nous-mêmes. Il y voit là un renversement complet de valeurs. Pendant 25 siècles, la santé a été un moyen pour accéder au bonheur. Aujourd'hui, on considère que le bonheur n'est qu'un moyen pour atteindre ce but suprême qu'est devenu la santé. Et c'est

en outre commettre un contre-sens sur les notions de bien et de valeur. La santé est un bien, elle n'est pas une valeur. On peut envier une personne qui jouit d'une bonne santé, il serait absurde de l'admirer !

Le philosophe admet que la médecine et ses progrès technologiques sont un formidable progrès et un bienfait pour nos sociétés. Son but est cependant de nous soigner et pas de nous empêcher de mourir. Il le rappelle, en citant Montaigne « Tu ne meurs pas de ce que tu es malade, tu meurs de ce que tu es vivant ». Ainsi, la médecine ne doit pas tenir lieu de politique, ni de morale. André Comte-Sponville l'affirme de manière péremptoire : « pour soigner les maux de notre société, je compte moins sur la médecine que sur la politique. Pour guider ma vie, moins sur mon médecin que sur moi-même. »

La pandémie du coronavirus a mis légitimement la santé au premier plan de nos préoccupations. Les médecins et les experts ont ainsi régulièrement, et à juste titre, envahi les plateaux de télévision.

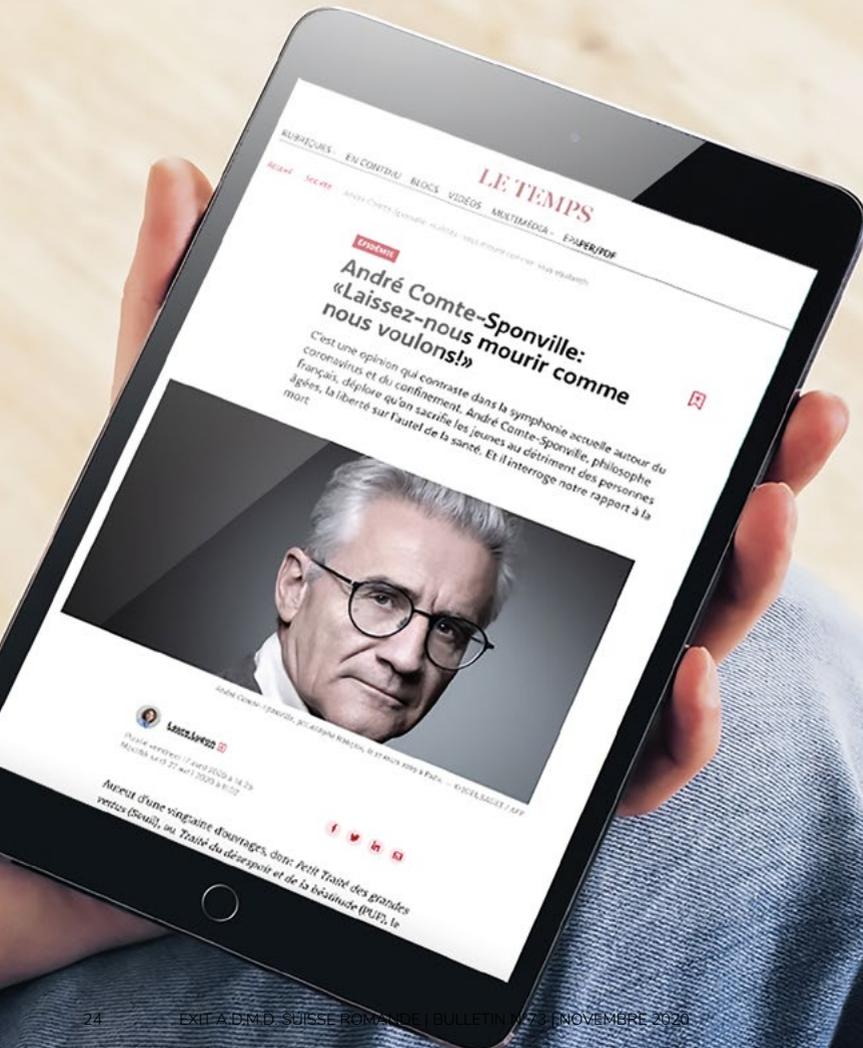
### L'article du *Temps*

Dès le mois de mars, André Comte-Sponville a cependant brisé l'unanimité de l'opinion sur la crise de la Covid-19 en relativisant sa gravité. Il a notamment soutenu sa position dans un entretien avec la journaliste Laure Lugon Zugravu, paru dans le *Temps* du mardi 21 avril et titré « Laissez-nous mourir comme nous voulons ! ». L'intérêt de cet échange nous a décidé à la publier intégralement dans ce bulletin (voir page suivante). N'hésitez pas à réagir à cette publication en nous écrivant.

**Jean-Jacques Bise**  
Coprésident



Interview tirée  
du journal *Le Temps*  
du 17 avril 2020



# André Comte-Sponville « Laissez-nous mourir comme nous voulons ! »

C'est une opinion qui contraste dans la symphonie actuelle autour du coronavirus et du confinement. André Comte-Sponville, philosophe français, déplore qu'on sacrifie les jeunes au détriment des personnes âgées, la liberté sur l'autel de la santé. Et il interroge notre rapport à la mort.

**Le Temps :** Pour la première fois dans l'Histoire, l'humanité se donne pour mission de sauver tout le monde. Une bonne nouvelle ?

**André Comte-Sponville :** Je suis partagé. A première vue, c'est une réaction sympathique. Mais c'est aussi un projet parfaitement absurde. Si l'espérance de vie a crû considérablement, et c'est tant mieux, le taux individuel de mortalité, lui, n'a pas bougé depuis 200 000 ans. Il est toujours de un sur un, donc de 100% ! Bref, j'ai deux nouvelles à vous annoncer, une bonne et une mauvaise. La mauvaise, c'est que nous allons tous mourir. La bonne, c'est que l'énorme majorité d'entre nous mourra d'autre chose que du Covid-19 !

**À 68 ans, vous devriez pourtant vous réjouir du principe de précaution !**

Moi qui suis un anxieux, je n'ai pas peur de mourir de ce virus. Ça m'effraie beaucoup moins que la maladie d'Alzheimer ! Et si je le contracte, j'ai encore 95% de chances d'en réchapper. Pourquoi aurais-je peur ? Ce qui m'inquiète, ce n'est pas ma santé, c'est le sort des

jeunes. Avec la récession économique qui découle du confinement, ce sont les jeunes qui vont payer le plus lourd tribut, que ce soit sous forme de chômage ou d'endettement. Sacrifier les jeunes à la santé des vieux, c'est une aberration. Cela me donne envie de pleurer.

**Vous serez accusé de vouloir condamner des vies pour sauver l'économie !**

À tort ! La médecine coûte cher. Elle a donc besoin d'une économie prospère. Quand allons-nous sortir du confinement ? Il faut bien sûr tenir compte des données médicales, mais aussi des données économiques, sociales, politiques, humaines ! Augmenter les dépenses de santé ? Très bien ! Mais comment, si l'économie s'effondre ? Croire que l'argent coulera à flots est une illusion. Ce sont nos enfants qui paieront la dette, pour une maladie dont il faut rappeler que l'âge moyen des décès qu'elle entraîne est de 81 ans. Traditionnellement, les parents se sacrifiaient pour leurs enfants. Nous sommes en train de faire l'inverse ! Moralement, je ne trouve pas ça satisfaisant !

**La surcharge des hôpitaux n'était-elle pas une raison suffisante pour confiner ?**

C'est en effet sa principale justification, et la principale raison qui fait que je n'y suis pas opposé. Mais dès que les hôpitaux retrouvent de la marge de manœuvre, il faut faire cesser, ou en tout cas alléger, le confinement. Et je crains qu'en France, où l'on se soucie de plus en plus de santé et de moins en moins de liberté (la France est quand même l'un des rares pays où le mot « libéral » soit si souvent une injure), cela se fasse plus tard que dans la plupart des pays comparables. Vais-je devoir m'installer en Suisse pour pouvoir vivre libre ?

**Déplorez-vous le retour en grâce des scientifiques ?**

Je déplore le pan-médicalisme, cette idéologie qui attribue tout le pouvoir à la médecine. Une civilisation est en train de naître, qui fait de la santé la valeur suprême. Voyez cette boutade de Voltaire : « J'ai décidé d'être heureux, parce que c'est bon pour la santé. » Auparavant, la santé était un moyen pour atteindre le bonheur. Aujourd'hui, on en fait la fin suprême, dont le bonheur ne serait qu'un moyen ! Conséquemment, on délègue à la médecine la gestion non seulement de nos maladies, ce qui est normal, mais de nos vies et de nos sociétés. Dieu est mort, vive l'assurance maladie ! Pendant ce temps, les politiciens évitent les sujets qui fâchent, donc ne font plus de politique, et ne s'occupent plus que de la santé ou de la sécurité de leurs concitoyens. Quand on confie la démocratie aux experts, elle se meurt.

**Notre réaction à l'épidémie vient-elle du fait que la mort fait obstacle à notre sentiment contemporain de toute-puissance ?**

La mort est aujourd'hui vécue comme un échec. Il faut relire Montaigne, lui qui a connu des épidémies de peste bien plus graves que le coronavirus et qui écrit dans les Essais : « Le but de notre carrière, c'est la mort... Si elle nous effraie, comment est-il possible d'aller un pas en avant sans fièvre ? Le remède du vulgaire, c'est de n'y penser pas. [...] Mais aussi, quand elle arrive ou à eux ou à leur femme, enfants et amis, les surprenant soudain et à découvert, quels tourments, quels cris, quelle rage et quel désespoir les accable ! » Nous en sommes là ! On redécouvre qu'on est mortel. Alors que si on y pensait davantage, on vivrait plus intensément. Arrêtons de rêver de toute-puissance et de bonheur constant. La finitude, l'échec et les obstacles font partie de la condition humaine. Tant que nous n'aurons pas accepté la mort, nous serons affolés à chaque épidémie. Et pourquoi tant de compassion geignarde autour du Covid-19, et pas pour la guerre en Syrie, la tragédie des migrants ou les neuf millions d'humains (dont trois millions d'enfants) qui meurent de malnutrition ? C'est moralement et psychologiquement insupportable.

**Est-ce l'incertitude qui engendre cette terreur collective ?**

L'incertitude est notre destin, depuis toujours. Le combat entre l'humanité et les microbes ne date pas d'hier, et cette maladie n'est pas la fin du monde. Dans

les temps anciens, c'était encore pire ! Ces dernières semaines, je n'ai heureusement entendu personne qui dise que le Covid-19 est un châtement divin, ni qui compte sur la prière pour vaincre le virus ! C'est un progrès ! Moins de superstition, plus de rationalité !

### **Vraiment ? Vous oubliez les théories du complot !**

C'est vrai ! La superstition recule. Le taux de bêtise, hélas, demeure constant.

### **Quelle valeur à vos yeux surpasse la santé ?**

La santé n'est pas une valeur, c'est un bien : quelque chose d'enviable, pas quelque chose d'admirable ! Les plus grandes valeurs, tout le monde les connaît : la justice, l'amour, la générosité, le courage, la liberté... Je ne suis pas prêt à sacrifier ma liberté sur l'autel de la santé ! Nous ne pouvons accepter l'assignation à résidence – ce qu'est en réalité le confinement – que si elle est de courte durée. Je crains que l'ordre sanitaire ne remplace « l'ordre moral », comme on disait du temps du maccarthysme. Je redoute qu'on s'enfonçe dans le « sanitaire correct », comme nous l'avons fait dans le politiquement correct. J'aime beaucoup les médecins, mais je ne vais pas me soumettre aux diktats médicaux. Va-t-on continuer à confiner indéfiniment les plus âgés, soi-disant pour les protéger ? De quel droit prétendent-ils m'enfermer chez moi ? J'ai plus peur de la servitude que de la mort. Depuis quinze jours, j'en viens à regretter de ne pas être Suédois : je serais moins privé de ma liberté de mouvement !

### **Même si c'est au prix de la vie ?**

Mais laissez-nous mourir comme nous voulons ! Alzheimer ou le cancer font beaucoup plus de victimes que le coronavirus ; s'en soucie-t-on ? On pleure les décès dans les établissements médico-sociaux, mais faut-il rappeler qu'en général, on y va pour mourir ? Pardon de ne pas être sanitaire correct ! Je ne supporte plus ce flot de bons sentiments, cette effusion compassionnelle des médias, ces médailles de l'héroïsme décernées aux uns ou aux autres. L'être humain est partagé entre égoïsme et altruisme, et c'est normal. Ne comptons pas sur les bons sentiments pour tenir lieu de politique.

### **Est-il illusoire de penser que cette crise changera la société ?**

Ceux qui croient qu'elle ne changera rien se trompent. Ceux qui croient qu'elle changera tout se trompent aussi. Cette pandémie pose toutes sortes de problèmes, mais n'en résout aucun. L'économie gardera ses contraintes et ses exigences. Peut-être allons-nous revaloriser les salaires de certains métiers d'utilité sociale ? Tant mieux ! Mais des footballeurs continueront à gagner des millions, ce qui a peu de chances d'arriver aux infirmières.

#### **Source**

Propos recueillis par Laure Lugon Zugravu, publiés le vendredi 17 avril 2020 dans *Le Temps*.

#### **Retrouver l'article en ligne**

[www.letemps.ch/societe/andre-comtesponville-laisseznous-mourir-voulons](http://www.letemps.ch/societe/andre-comtesponville-laisseznous-mourir-voulons)

## Colloque 2020 à Libramont en Belgique

En Belgique, la fin de vie est régie par trois lois adoptées au cours de l'année 2002.

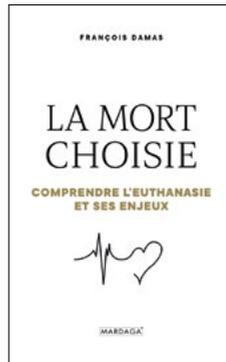
La première, relative à l'euthanasie définie comme « l'acte pratiqué par un tiers qui met intentionnellement fin à la vie d'une personne à la demande de celle-ci » est votée en mai. La deuxième en juin concerne les soins palliatifs, « l'ensemble des soins apportés au patient atteint d'une maladie susceptible d'entraîner la mort une fois que cette maladie ne réagit plus aux thérapies curatives ». Enfin la troisième, relative aux droits du patient qui précise les caractéristiques de la relation entre le patient et le corps médical visant à mettre fin à l'attitude paternaliste de ce dernier, est adoptée au mois d'août.

Ce triptyque législatif définit le « modèle belge » d'accompagnement intégral en fin de vie. Un système dans lequel les soins palliatifs et l'euthanasie sont complémentaires.

Le 7 mars 2020, la Plate-forme de Concertation des Soins Palliatifs en Province de Luxembourg (en Belgique !) a organisé un colloque ayant pour thème « Choisir sa fin de vie ». Ce dernier a réuni différents intervenants qui ont successivement traité des sujets suivants :

- *le soignant face à ses valeurs*
- *l'empathie : ses possibilités et ses limites*
- *mourir à domicile*

- Et *Que dit la loi? Et la clause de conscience?*, une brillante présentation du Dr François Damas, professeur au Centre hospitalier universitaire de Liège et auteur de *La mort choisie. Comprendre l'euthanasie et ses enjeux* édité par les éditions Mardaga en mars 2020.



Les organisatrices de ce colloque ont invité nos coprésidents à cette manifestation. Jean-Jacques Bise a ainsi eu l'occasion, lors d'une intervention intitulée « Un autre choix venu de la Suisse » de présenter les spécificités de l'assistance « médicalisée » dans la Confédération suisse.

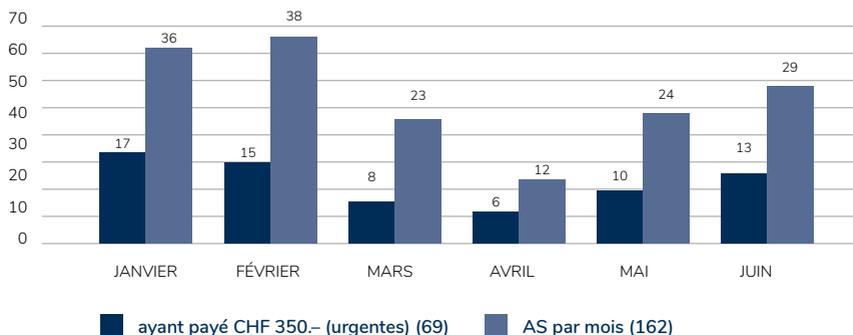
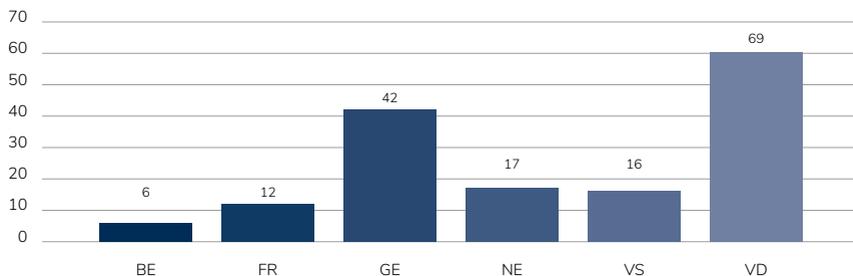
→ Lire les actes de ce colloque :  
Sur notre site [www.EXIT-romandie.ch](http://www.EXIT-romandie.ch)  
ou sur [www.soinspalliatifs.be](http://www.soinspalliatifs.be)



# Statistiques

## Assistances au suicide au 1<sup>er</sup> semestre 2020

Par canton (total : 162)



**30'789**

Nombre de membres actifs  
au 30 juin 2020

**347**

Nombres de dossier acceptés  
au 1<sup>er</sup> semestre 2020

**1'639**

Nouvelles adhésions  
au 1<sup>er</sup> semestre 2020

**162**

Nombre d'assistances  
au suicide

# Formulaires et renseignements

# L'assistance au suicide

## Critères d'acceptation

La personne effectuant une demande d'assistance au suicide auprès d'EXIT Suisse romande doit remplir chacune des conditions suivantes :

- Être membre de l'association.
- Le domicile principal doit être établi sur territoire suisse. Il ne suffit pas d'y séjourner ou d'y être accueilli, mais les papiers doivent être officiellement déposés dans la commune de résidence.
- Être majeur, donc avoir 18 ans révolus.
- Disposer de sa capacité de discernement.
- Être atteinte soit d'une maladie incurable, soit de souffrances intolérables, soit de polyopathologies invalidantes liées à l'âge.

## Comment demander une assistance au suicide ?

Il faudra tout d'abord contacter le secrétariat de l'association, afin d'obtenir la « lettre de procédure » dans laquelle nous vous demanderons deux documents.

Vous pouvez contacter le secrétariat, soit :

- Par écrit :           EXIT A.D.M.D. Suisse romande,  
Rue de Lausanne 56, 1202 Genève
- Par téléphone :    au +41 22 735 77 60
- Par e-mail :        à l'adresse [info@exit-romandie.ch](mailto:info@exit-romandie.ch)

# Adhérer à EXIT Suisse romande



## Demander le formulaire d'adhésion

Par courrier : envoyer ce bulletin découpé à l'adresse suivante :  
EXIT A.D.M.D. Suisse romande,

Rue de Lausanne 56, 1202 Genève

Par fax : au +41 22 735 77 65

Par e-mail : à l'adresse [info@exit-romandie.ch](mailto:info@exit-romandie.ch)

Par Internet : remplissez le formulaire sur <https://exit-romandie.ch>

## Cocher une ou deux cases :

- Je désire recevoir gratuitement toutes les informations concernant EXIT A.D.M.D. Suisse romande
- Je désire adhérer à EXIT A.D.M.D. Suisse romande

Attention : cotisation unique de CHF 40.– dès le 1<sup>er</sup> janvier 2020.

Titre (Mme/Mlle/M.) : ..... Nom : .....

Prénom : .....

Adresse : .....

N° postal et lieu : .....

Téléphone : .....

Date : ..... Signature : .....





# Changement d'adresse

## Important

Envoyez-nous le plus rapidement possible votre changement d'adresse, au risque d'être radié, si nous n'avons plus d'adresse valable. Après un délai d'un an, la poste ne fait plus suivre les courriers qui ont fait l'objet d'un changement d'adresse. Concernant les personnes en EMS, elles deviennent introuvables, puisqu'elles ne figurent plus dans l'annuaire.

## Nous aviser si vous changez d'adresse

Par courrier : envoyer ce bulletin découpé à l'adresse suivante :  
EXIT A.D.M.D. Suisse romande,

Rue de Lausanne 56, 1202 Genève

Par fax : au +41 22 735 77 65

Par e-mail : à l'adresse [info@exit-romandie.ch](mailto:info@exit-romandie.ch)

Par Internet : remplissez le formulaire sur <https://exit-romandie.ch>

Titre (Mme/Mlle/M.) : ..... Nom : .....

Prénom : .....

Membre N° : .....

Ancienne adresse : .....

Nouvelle adresse : .....

N° postal et lieu : .....

Adresse électronique : .....

Tél. : ..... Tél. portable : .....





# Commande de documents



## N'hésitez pas à nous demander des documents

Par courrier : envoyer ce bulletin découpé à l'adresse suivante :  
EXIT A.D.M.D. Suisse romande,  
Rue de Lausanne 56, 1202 Genève

Par fax : au +41 22 735 77 65

Par e-mail : à l'adresse [info@exit-romandie.ch](mailto:info@exit-romandie.ch)

Par Internet : remplissez le formulaire sur <https://exit-romandie.ch>

## Cocher une ou plusieurs cases

- Je désire recevoir une nouvelle carte de membre
- Je désire recevoir les directives anticipées pour le médecin (disponible aussi sur le site Internet)
- Je désire recevoir les directives anticipées pour une personne de confiance (disponible aussi sur le site Internet)
- Je désire recevoir un bulletin de versement pour un don

Titre (Mme/Mlle/M.) : ..... Nom : .....

Prénom : .....

Membre N° : .....

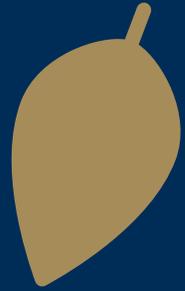
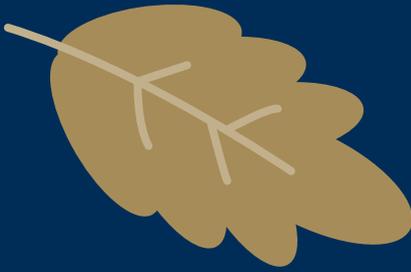
Adresse : .....

N° postal et lieu : .....

Téléphone : .....

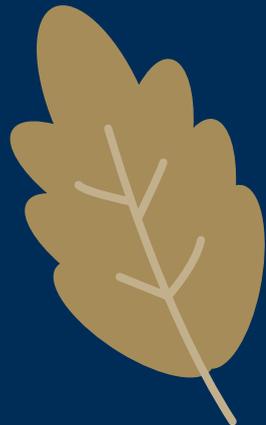
Date : ..... Signature : .....





MERCI

à toutes les personnes  
qui ont fait un don en faveur  
de l'association !



# Renseignements importants

## Faire un don à l'association

### Compte bancaire exclusivement pour les dons :

CCP : 14-909752-1 IBAN : CH79 0900 0000 1490 9752 1

### Plusieurs possibilités s'offrent à vous pour faire un don :

- 1 Effectuer directement un virement sur le compte bancaire ci-dessus
- 2 Demander un bulletin de versement au secrétariat.

## Païement annuel de la cotisation

### Compte bancaire exclusivement pour le paiement des cotisations :

CCP : 12-8183-2 IBAN : CH78 0900 0000 1200 8183 2

### Consignes pour le paiement de la cotisation :

- 1 Attendre l'arrivée de la facture de cotisation annuelle qui sera désormais envoyée de manière anticipée, fin octobre/début novembre, en même temps que le bulletin.
- 2 Un bulletin de versement par personne.
- 3 Pour payer la cotisation, utiliser uniquement un bulletin de l'année en cours.

## Facture annuelle de cotisation et carte de membre

L'envoi de la facture pour la cotisation annuelle en janvier/février étant trop tardive pour la majorité d'entre vous, vous la recevrez désormais de manière anticipée, en même temps que notre bulletin, fin octobre/début novembre, avec une échéance de paiement au 31 janvier de l'année suivante.

Vous bénéficierez également d'une nouvelle carte de membre, chaque année, valable uniquement si votre cotisation a bien été réglée. Nous espérons que ces changements auront l'heur de vous convenir.

# Les membres du Comité

## Présidence

- 1 Mme Gabriela Jaunin, coprésidente
- 2 M. Jean-Jacques Bise, coprésident
- 3 Dr Pierre Beck, vice-président
- 4 M. Pascal Bugnon, trésorier

## Et par ordre alphabétique

- 5 M. André Baechler
- 6 Dresse Daphné Berner
- 7 M. Louis Gelin
- 8 Me Maryse Jornod
- 9 Dr Jérôme Sobel



1



2



3



4



5



6



7



8



9

# Contact

## Permanence téléphonique

Le secrétariat de l'association répond à vos appels aux horaires suivants :

lu – je 10h – 12h 14h – 17h

ve 10h – 12h 14h – 16h

Tél. +41 22 735 77 60

Fax +41 22 735 77 65

## Contact

EXIT A.D.M.D. Association pour le Droit de Mourir dans la Dignité  
Siège pour la Suisse romande, Rue de Lausanne 56, 1202 Genève

E-mail : [info@exit-romandie.ch](mailto:info@exit-romandie.ch)

Site internet : <https://exit-romandie.ch>

## Compte bancaire exclusivement pour les dons :

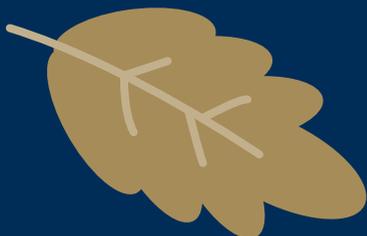
CCP : 14-909752-1

IBAN : CH79 0900 0000 1490 9752 1

## Compte bancaire exclusivement pour le paiement des cotisations :

CCP : 12-8183-2

IBAN : CH78 0900 0000 1200 8183 2



EXIT A.D.M.D. Suisse romande  
Association pour le Droit  
de Mourir dans la Dignité